

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

Procès-verbal de la séance du **conseil d'administration** du Centre de services scolaire des Draveurs tenue via la plateforme Zoom, le **lundi 18 octobre 2021** à compter de **18 h 30**.

PRÉSENCES :

Membres parents : Annie Goudreau, Karine Ann Ciura, Marie-France Joanisse, Anne-Marie Loiselle, Jérôme Maltais

Membres du personnel scolaire : Stéphanie Bourbonnais, Annie Desaultels

Membres de la communauté : Micheline Marcotte Boucher, Dave Beaumont-Vaillancourt, Paul Loyer, Nathalie Dorais-Pagé, Caroline Plante

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Manon Dufour, Directrice générale, Madame Julie Legault, Directrice générale adjointe, Madame Julie Laberge, Directrice générale adjointe, Monsieur Christian Laforest, Directeur général adjoint et Secrétaire général, Madame Sara Duguay, Directrice du Service des ressources financières.

ABSENCES MOTIVÉES :

Michel Enright, membre du personnel scolaire
Madame Josée St-Hilaire, personnel d'encadrement sans droit de vote

CONSTATATION DU QUORUM, OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RÉFLEXION

Le président, monsieur Jérôme Maltais constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte.

C184-2110 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Karine Ann Ciura que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

C185-2110 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 AOÛT 2021

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher que le procès-verbal du 30 août 2021 soit adopté.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

ACCUEIL D'UN NOUVEAU MEMBRE

M. Maltais souligne l'arrivée d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration. Il s'agit de madame Annie Goudreau, membre parent représentante du district # 5. Madame Goudreau complète le mandat de madame Véronique Martin qui prendra fin le 30 juin 2022.

AVIS DE SUIVIS DU 30 août 2021

Tous les suivis ont été effectués.

PAROLE AU PUBLIC

Prise de parole # 1

Madame Véronique Langlais du Projet alternatif Gatineau

Madame Langlais déplore le peu d'avancement du projet de l'école alternative. Elle indique que, selon l'article 201 de la loi 40, le conseil d'administration a le mandat de choisir les priorités du centre de services scolaire. En ce sens, elle demande aux membres du C.A. de prioriser la pédagogie alternative en la dissociant de la construction de l'école du quartier Chambord. Le comité a créé une mobilisation citoyenne afin de contribuer au financement pour cette construction, mais, d'après le comité, il est temps que la pédagogie alternative soit envisagée comme une offre de service prioritaire et distincte.

Le comité trouve les délais déraisonnables. Elle mentionne comprendre que les deux projets ont été approuvés ensemble en 2020 mais, en même temps, on parlait d'une ouverture en 2022-2023 pour les deux écoles. Depuis ce temps, 2025-2026 au plus tôt est envisagée pour l'école alternative. Le CSSD a reconnu que la pédagogie alternative contribuerait à augmenter les chances de réussite et le taux de diplomation en répondant aux besoins d'un plus grand nombre d'apprenants. Le comité est présent pour vous convaincre que c'est une des clés du succès.

Considérant que le projet a été démarré par les familles en 2014 et présenté au CSSD en 2017, déposé officiellement en 2018 et approuvé au début de 2020, beaucoup d'enfants auront eu le temps de faire leur primaire au complet sans y avoir accès. Pour le comité, cette situation est inacceptable. Elle mentionne également que des enseignants quittent parce qu'ils ne sont pas à l'aise dans le système régulier. Maintenant, la pédagogie alternative est de plus en plus connue et elle fait clairement partie de la vague de changement qui s'est amorcée en éducation. Malheureusement, beaucoup de familles et d'enseignants perdent espoir de profiter un jour de cette pédagogie chez eux et se tournent vers d'autres options ailleurs.

Elle indique que 611 familles suivent le projet avec intérêt. Ça représente environ 1200 enfants qui n'ont pas accès à la pédagogie qui leur convient. Elle mentionne que plusieurs enfants avec des besoins particuliers peuvent bénéficier de la pédagogie alternative. Elle rappelle que le RÉPAQ offre ses services gratuitement pour aider les CSS à trouver des solutions parfaitement adaptées à

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

leurs besoins et contraintes spécifiques. Depuis 40 ans, il a aidé des dizaines de CSS à ouvrir des écoles alternatives dans des délais raisonnables de deux, maximum quatre ans au total. Le nombre d'écoles ou de volets alternatifs augmente constamment malgré un manque d'espace criant dans la majorité des CSS.

Elle demande s'il est réellement nécessaire que la pédagogie alternative dépende de la construction de l'école dans Chambord et s'il est possible d'offrir la pédagogie alternative autrement sur le territoire du CSSD. De plus, elle demande si cette pédagogie peut être offerte au primaire dans une école entière ou sous forme de volet dans quelques locaux d'une école régulière ou même au secondaire. Peu importe sa forme, la pédagogie alternative a un impact positif majeur sur les élèves. Enfin, elle demande si le comité devrait déposer une demande officielle pour prioriser la pédagogie alternative pour septembre 2022.

Prise de parole # 2

Monsieur Benjamin Campin

M. Campin été interpellé par le Comité d'actions pour une école secondaire à Val-des-Monts afin de faire une présentation au conseil municipal à Val-des-Monts dont il était membre jusqu'à tout récemment. Il mentionne certains chiffres sur la réussite scolaire qui ont été avancés par ce groupe de parents en faisant référence au site cartojeunes.ca. Il invite les membres à consulter le site en question. Il fait mention d'un pourcentage de 60,3% de réussite pour la cohorte des garçons de 2012 dans le système public, soit un décrochage de 2 garçons sur 5.

Bien que ces chiffres datent de 2012, il interpelle les membres afin de savoir les actions qui ont été entreprises afin de régler ce taux de décrochage. Il émet le souhait que le CSSD élabore un plan d'action concret pour relever ce taux de réussite avec des échéanciers et des objectifs quantifiables et mesurables.

Prise de parole # 3

Madame Amélie Villeneuve du Comité d'Action pour une École Secondaire à Val-des-Monts.

Madame Villeneuve tient à partager certaines données et témoignages et informer les membres sur les motivations du comité et celles des Montvalois qui appuient le projet. Le but de l'allocution est de tracer le portrait démographique.

Le secteur Perkins de Val-des-Monts est plus de 4 fois plus peuplé que ce qu'il était en 1971. Cette statistique date du recensement de 2016. La situation a donc empiré depuis. Les écoles du CSSD accueillent les élèves de Val-des-Monts depuis 50 ans, à des dizaines et des dizaines de km des noyaux villageois de Perkins, de St-Pierre et Poltimore. Entre 2001 et 2016, la population de Val-des-Monts a augmenté de 48 %, comparativement à 22 % pour Gatineau et 13 % pour l'ensemble du Québec.

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *CF*
INITIALES DU PRÉSIDENT *JH*

La population de Val-des-Monts a augmenté significativement durant cette période et l'augmentation des jeunes 0-19 ans est nettement plus marquée que pour l'ensemble du Québec. On parle d'une augmentation de 1% pour l'ensemble du Québec (toujours chez les 0-19 ans), 10% pour Gatineau et 34% pour VDM.

Elle mentionne qu'à l'ère où le télétravail est de plus en plus prisé, beaucoup de familles quittent la ville pour s'installer en périphérie de Gatineau. Elle fait état de l'exemple de la famille d'Isabelle Clément et d'Andréane Berthelot, qui se sont installés à Val-des-Monts l'an dernier.

Elle indique que l'école primaire de l'école du Sommet a ouvert ses portes aux élèves en septembre 2019, soit il y a 2 ans, et elle est déjà pratiquement pleine. Des familles ont mentionné aux membres du comité qu'ils se retrouvent avec 2 enfants à 2 écoles primaires différentes cette année, faute d'espace. Selon le comité, ces témoignages viennent confirmer les statistiques qu'a fourni la municipalité de Val-des-Monts quant à l'émission de nouveaux permis de construction pour l'année en cours. Pour les 7 premiers mois de 2021, on parle de 85 projets de constructions en cours, contre 43 seulement durant toute l'année 2020.

Quant à la Ville de Gatineau, elle a rendu publiques ses projections démographiques 2031-2051 en février 2020, et ce, par secteur et district électoral. En faisant l'analyse complète de ce document de 20 pages, elle fait remarquer que d'ici 2031, il devrait y voir une augmentation significative de la population à l'Est du secteur Gatineau ainsi qu'au Nord-Ouest, augmentant ainsi la pression déjà grande sur les polyvalentes Nicolas-Gatineau et l'Érablière, soit les 2 écoles majoritairement fréquentées par les élèves provenant de Val-des-Monts.

Ces chiffres sont d'ailleurs en ligne avec les planifications de la répartition de la clientèle secondaire rendues publiques par le CSSD pour les années allant de 2021-22 à 2024-25. Bien que les taux d'occupation augmentent partout, seule la polyvalente le Carrefour n'aura pas atteint sa capacité maximale. Elle rappelle que c'est l'école située la plus au sud, là où aucune augmentation de population n'est projetée d'ici 2051.

Elle mentionne également qu'il y a présentement plus de 740 jeunes de Val-des-Monts qui étudient au secondaire à Gatineau. Un document officiel donnant accès au nombre d'élèves par année scolaire et par école, a permis au comité de faire une projection réaliste de clientèle secondaire provenant de Val-des-Monts pour les prochaines années. Ces données permettent d'estimer à 900 élèves d'ici 5 ans la clientèle de Val-des-Monts au niveau secondaire. Ce n'est que quelques centaines de moins que la capacité des écoles L'Érablière et Du Versant, qui se chiffre à 1244 et 1229 respectivement.

Elle se demande si, dans les prochaines années, de plus en plus de jeunes devront se déplacer vers l'école le Carrefour, plus loin de leur domicile, afin de libérer de l'espace aux 3 autres écoles secondaires qui sont sur le point d'atteindre leur capacité maximale. Elle fait remarquer le fait que le taux d'occupation sera bientôt atteint dans les 3 écoles secondaire au nord affectent non seulement les jeunes de Val-des-Monts, qui sont de plus en plus nombreux, mais également la population gatinoise?

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *JA*
INITIALES DU PRÉSIDENT *M*

Elle mentionne que le comité croit que d'implanter une école secondaire à Val-des-Monts bénéficierait à l'ensemble des élèves du secteur Gatineau, ne serait-ce qu'en leur permettant d'étudier plus près de leur domicile, et ainsi réduire leur temps de transport. Elle indique d'ailleurs que la prochaine séance portera sur la problématique du transport scolaire et de l'impact majeur sur les jeunes. Elle indique qu'un portrait démographique pourra être acheminé aux membres.

FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS 2020-2021

Madame Sara Duguay présente les états financiers.

Les états financiers 2020-2021 doivent être analysés en tenant compte du contexte ci-dessous :

Le 1er octobre 2021 le MEQ a transmis une lettre aux CSS indiquant un changement important à apporter aux états financiers 2020-2021 concernant la signature des conventions collectives et les normes comptables. En ce sens, une provision doit être comptabilisée en 2020-2021 qui est composée des éléments suivants :

Offres salariales : 8 932 339 \$

Équité pour le personnel de soutien et professionnel : 1 573 760 \$

Journées monnayables des cadres : 254 220 \$

TOTAL : 10 760 319 \$

Les subventions se rattachant à ces provisions ne rencontrent pas les critères pour être comptabilisées en 2020-2021 et ce pour tous les CSS. Ceci fait en sorte qu'il y aura un déficit important en 2020-2021 et qu'il y aura un surplus important en 2021-2022 ou lorsque les critères seront rencontrés.

Dans les faits, le déficit de l'exercice 2020-2021 s'élève à 12 189 681 \$. Si on exclut ces provisions, le déficit de l'exercice 2020-2021 aurait été de 1 429 362 \$.

On apporte une attention particulière sur ce point lors de la présentation :

- Le pourcentage de l'amortissement financé diminue, car il y a de plus en plus de dépenses d'investissement dans les mesures de fonctionnement. Ceci est permis dans les règles budgétaires, mais a un impact sur ce pourcentage.

Il est entendu que les membres du conseil d'administration présents ont reçu toute l'information nécessaire et pertinente en lien avec le sujet ci-haut mentionné et qu'ils ont pu exercer leur droit de poser des questions auxquelles ils ont obtenu réponse ou, si tel est le cas, confirmation qu'un suivi sera fait sur un élément particulier du dit sujet.

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PL
INITIALES DU PRÉSIDENT JM

**C186-2110 ÉTATS FINANCIERS 2020-2021 DU CENTRE DE SERVICES
SCOLAIRE DES DRAVEURS**

- **RAPPORT D'AUDIT TRAFICS**
- **RAPPORT D'AUDIT PROCÉDURES SPÉCIFIÉES**
- **ÉTATS FINANCIER RÉSUMÉS**

CONSIDÉRANT le rapport de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs externes embauchés conformément aux dispositions de la résolution E054-1904 et à l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) ;

CONSIDÉRANT l'avis public paru à cette fin dans le journal Le Droit en date du 2 octobre 2021 en vertu de l'article 286 de la LIP, ainsi que la publication des états financiers résumés en date du 8 octobre 2021 en vertu de l'article 287 de la LIP ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières, du comité de répartition des ressources, du comité de vérification et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Micheline Marcotte Boucher d'approuver les états financiers 2020-2021 du Centre de services scolaire des Draveurs.

Adopté à l'unanimité

C187-2110 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENCE

CONSIDÉRANT l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT la candidature suivante de membre siégeant à titre de parent d'un élève pour agir à titre de vice-président du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Draveurs :

NOM : Marie-France Joanisse

CONSIDÉRANT la procédure de nomination convenue ;

Le secrétaire général fait part du résultat :

Marie-France Joanisse est nommé à la vice-présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Draveurs.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

C188-2110 ABROGATION DE LA POLITIQUE 56-29-01 « SERVICE DE SURVEILLANCE DU MIDI DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIMAires »

CONSIDÉRANT la politique 56-05-01 « Contributions financières exigées des parents » a été révisée et que celle-ci a été adoptée le 10 mai 2021 par le conseil d'administration suite à la proposition du comité de parents ;

CONSIDÉRANT que les informations de la politique 56-29-01 « Surveillance du midi dans les établissements primaires » se retrouvent dans la mise à jour de la politique 56-05-01 « Contributions financières exigées des parents » ;

CONSIDÉRANT que cette politique n'a donc plus sa raison d'être ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et du comité administratif ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Goudreau que la politique 56-29-01 « Surveillance du midi dans les établissements primaires » jointe à la présente, soit abrogée.

Adopté à l'unanimité

C189-2110 ABROGATION - POLITIQUE 56-30-01 « COMPTES BANCAIRES DANS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES »

CONSIDÉRANT que cette politique n'est pas utilisée ;

CONSIDÉRANT qu'une personnalité juridique est nécessaire pour ouvrir un compte et que seul le Centre de services scolaire des Draveurs en détient une ;

CONSIDÉRANT que cette politique n'a donc plus sa raison d'être ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et du comité administratif ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Karine Ann Ciura que la politique 56-30-01 « Comptes bancaires dans les institutions financières » jointe à la présente, soit abrogée.

Adopté à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 
INITIALES DU PRÉSIDENT 

C190-2110 CHANGEMENT DE SIGNATAIRES CHEZ DESJARDINS

CONSIDÉRANT le départ du coordonnateur au Service des ressources financières, remplacé par une régisseuse par intérim ;

CONSIDÉRANT que seuls les signataires sont autorisés à communiquer avec Desjardins ;

CONSIDÉRANT que Desjardins exige une résolution à chaque changement aux signataires ;

CONSIDÉRANT les signataires actuels suivants :

Pour tout emprunt au nom du Centre de services scolaire des Draveurs ou pour l'émission de chèque ou retrait de tous les comptes du Centre de services scolaire des Draveurs (signature conjointe) :

- Jérôme Maltais, président
- Manon Dufour, directrice générale

Pour toutes autres questions, modifications concernant tous les comptes auprès de Desjardins et ouvertures et fermetures de comptes auprès de Desjardins (chacun d'eux seuls) :

- Jérôme Maltais, président
- Manon Dufour, directrice générale
- Sara Duguay, directrice du Service des ressources financières
- Sophie Guilbeault, coordonnatrice au Service des ressources financières
- Francis Chantigny, coordonnateur au Service des ressources financières

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources financières et de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Paul Loyer de retirer M. Francis Chantigny, coordonnateur au Service des ressources financières des signataires autorisés et d'ajouter Mme Josianne Routhier aux signataires autorisés (chacun d'eux seuls) et ce pour tous les comptes du Centre de services scolaire des Draveurs pour toutes questions, modifications, ouvertures et fermetures de comptes auprès de Desjardins.

Signature des administrateurs :

Jérôme Maltais, président : _____

Manon Dufour, directrice générale : _____

Adopté à l'unanimité

191-2110 DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2022-2032 – IMPLANTATION DES MATERNELLES 4 ANS POUR LES ÉCOLE DE LA TRAVERSÉE (SAINTE-MARIA-GORETTI) ET L'OISEAU BLEU – 4 GROUPES DE PRÉSCOLAIRES

CONSIDÉRANT la lettre datant du 16 juillet 2021 reçu du ministère de l'Éducation qui concerne le lancement de l'appel de projets en prévision du Plan québécois des infrastructures 2022-2032 afin de présenter des demandes d'ajout d'espace pour implanter les maternelles 4 ans sur l'ensemble de son territoire ;

CONSIDÉRANT le déploiement progressif et à grande échelle des classes de maternelle 4 ans à temps plein ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Draveurs à analyser et préparé un plan directeur quinquennal pour ses besoins actuels et futurs ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources informatiques, clientèle et transport, du Service des ressources matérielles et de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Anne-Marie Loiselle que le Centre de services scolaire des Draveurs fasse une demande d'ajout d'espace au ministère de l'Éducation dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2022-2032 afin d'implanter des maternelles 4 ans pour 2 groupes de l'éducation préscolaire à l'école de la Traversée (Sainte-Maria-Goretti) ainsi que 2 groupes de l'éducation préscolaire à l'école L'Oiseau Bleu et que ces agrandissements soient prêts pour l'année scolaire 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

**C192-2110 AFFILIATION DU CENTRE DE SERVICES
SCOLAIRE DES DRAVEURS AU RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT
DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que l'affiliation des commissions scolaires au Réseau du sport étudiant du Québec symbolise la reconnaissance de ces dernières aux buts que poursuit ce réseau conformément à ses lettres patentes ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service du secrétariat général et des communications et de la Direction générale ;

CONSIDÉRANT qu'à titre de membre du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais, le Centre de services scolaire des Draveurs déclare détenir une assurance responsabilité civile pour un montant minimum de 2 000 000 par sinistre le protégeant, de façon adéquate, relativement à la réalisation de toutes activités pouvant lui être confiées par le réseau du sport étudiant et devant se tenir sur ses sites ou tout autre site identifié par lui. La police couvre les périodes comprises entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2022 ;

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Dorais-Pagé que le Centre de services scolaire des Draveurs paie une affiliation de 0,71 € basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire du centre de services et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance du centre de services scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Adopté à l'unanimité

C193-2110 SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

CONSIDÉRANT que le règlement 50-42-02 « Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs » délègue à la direction générale le pouvoir d'instituer un comité de répartition des ressources ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources a pour fonction de faire des recommandations au conseil d'administration du centre de services scolaire en vue d'établir les objectifs et les principes de la répartition annuelle des revenus conformément à l'article 275, de déterminer cette répartition conformément à l'article 275.1, incluant les critères servant à déterminer les montants alloués, et de déterminer la répartition des services éducatifs complémentaires conformément à l'article 261;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de répartition des ressources doit faire annuellement une recommandation au conseil d'administration quant à l'affectation des surplus des établissements d'enseignement du centre de services scolaire conformément à l'article 96.24 ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de répartition des ressources ;

IL EST PROPOSÉ par Marie-France Joanisse d'adopter les recommandations émises par le comité de répartition des ressources dans le document joint.

Adopté à l'unanimité

PLAN DIRECTEUR ANNUEL – MATERNELLE 4 ANS

Madame Dufour mentionne que, dans un premier temps, l'agrandissement qui était prévu à l'école de la Montée n'aura pas lieu. Après plusieurs tentatives de négociation auprès de la ville de Gatineau, la ville n'a pas pris position par rapport au bail emphytéotique qui s'est terminé en aout 2020. Ainsi, après analyse, l'agrandissement se fera à l'école du Bois Joli.

Le processus d'appel d'offres est présentement en cours pour le choix des professionnels et le contrat sera adjugé en décembre prochain. Les plans seront préparés et les directions d'établissement seront impliquées dans le processus.

L'ouverture pour les 2 agrandissements (Trois-Saisons et Bois Joli) est prévue en septembre 2023. Le déposera, à la fin octobre, une demande pour 2 autres agrandissements pour le PQI 2022-2032 pour les écoles de la Traversée (édifice Ste-Maria-Goretti) et l'école de l'Oiseau Bleu. À noter que cette même demande a été refusée l'année dernière. Si la demande est acceptée, l'ouverture est prévue pour septembre 2025.

Il est entendu que les membres du conseil d'administration présents ont reçu toute l'information nécessaire et pertinente en lien avec le sujet ci-haut mentionné et qu'ils ont pu exercer leur droit de poser des questions auxquelles ils ont obtenu réponse ou, si tel est le cas, confirmation qu'un suivi sera fait sur un élément particulier du dit sujet.

PRÉSENTATION DE L'ANALYSE DES RÉSULTATS SCOLAIRES DE JUIN 2021 EN LIEN AVEC LES CIBLES DU PEVR

Mme Dufour mentionne qu'un des rôles important du conseil d'administration est de suivre les résultats en lien avec les cibles du PEVR. En premier lieu, il est important de noter qu'il n'y a pas eu d'examens ministériels ou d'examens imposés par le Centre de services scolaire des Draveurs lors des deux dernières années.

Pour le secondaire, on note les éléments suivants :

- Pour les mathématiques de la 4e secondaire, il y a une préoccupation concernant les taux de réussite et cela, dans les trois compétences.
- L'écart se réduit avec le reste du Québec. Pour la cohorte de 2020, le taux est de 71,6 %. Par contre, le taux de la cohorte sur 6 ans est présentement de 74 %. Pour la cohorte sur 5 ans, le taux est de 76 %. Dans les faits, l'objectif sera atteint puisque ce dernier était de 76 % sur 7 ans.

Madame Dufour rappelle que ces réussites sont le fruit de plusieurs actions dont la mise en place de pratiques collaboratives, d'un centre de qualification, de la cohérence entre les interventions, du soutien des enseignants en salle de classe et du leadership des directions d'établissement.

On note également que, pour le CSSD, le taux de sortie est passé de 22,8% à 16%.

En ce qui a trait aux objectifs en lien avec la réduction des écarts, écarts, on mentionne que les filles continuent de s'améliorer plus rapidement que les garçons.

On demande s'il serait possible d'avoir accès aux chiffres des dernières années et des comparables régionaux et provinciaux. Ces éléments se retrouveront dans le rapport annuel qui sera présenté à la séance du 13 décembre.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA DIRETRICE GÉNÉRALE

Les membres prennent connaissance des activités de la directrice générale pour les mois de septembre et octobre 2021.

**Procès-verbal du conseil d'administration
du Centre de services scolaire des Draveurs
18 octobre 2021**

INITIALES DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *PL*
INITIALES DU PRÉSIDENT *JM*

DÉCISIONS PRISES PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'accéder à toutes les décisions de la directrice générale :

<https://www.cssd.gouv.qc.ca/centre-services-scolaire-draveurs/decisions-de-la-directrice-generale>

Il est entendu que les membres du conseil d'administration présents ont reçu toute l'information nécessaire et pertinente en lien avec le sujet ci-haut mentionné et qu'ils ont pu exercer leur droit de poser des questions auxquelles ils ont obtenu réponse ou, si tel est le cas, confirmation qu'un suivi sera fait sur un élément particulier du dit sujet.

DÉPÔT DU COMPTE RENDU (NON ADOPTÉ) :

- a) Comité de vérification
- b) Comité des ressources humaines
- c) Comité de gouvernance et d'éthique

Les comptes rendu sont déposés.

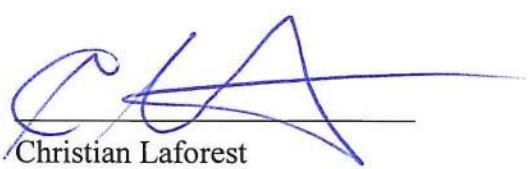
DATE, HEURE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

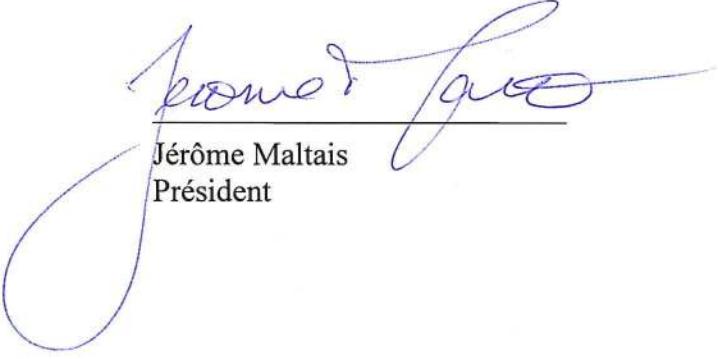
La prochaine séance du conseil d'administration aura lieu le 13 décembre 2021 à 18 h 30.

C193-2110 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Desaultels que la séance soit levée. Il est 20 h 00.

Adopté à l'unanimité


Christian Laforest
Secrétaire général


Jérôme Maltais
Président